

Introduction

« Abandonnant son Questionnaire modèle, Désiré Papin élaborait la 'Méthode des Improvisations' et obtint des réponses satisfaisantes :
– Avez-vous plusieurs femmes légitimes ? Oui.
– La polygamie existe-t-elle dans vos tribus ? Non.
– Les rapports sexuels sont-ils libres avant le mariage ? Oui.
– Les femmes conservent-elles toutes leur virginité ? Oui.
[...] Après cinq mois d'interrogations méthodiques, Désiré Papin se trouvait possesseur de plusieurs tonnes de notes, qu'il expédia de suite à la Société de Géographie de Paris. Celle-ci lui décerna la médaille du Conseil municipal et le Grand Prix du Président de la République. C'est pourquoi Désiré Papin est considéré comme le rénovateur en France de l'ethnographie scientifique¹. »

C'est tout naturellement en Afrique que Désiré Papin réunit les matériaux et l'expérience pratique qui lui permettent de « rénover » scientifiquement l'ethnographie. La parodie proposée par Arnold Van Gennep* en 1911 est d'autant plus drôle qu'elle emprunte la plupart de ses traits à la réalité. Aussi faut-il comparer Désiré Papin à celui qui est son *alter ego* colonial, le « broussard » mis en scène par Maurice Delafosse* en 1909². Anthropologiste distingué³, le premier choisit de quitter son laboratoire pour s'en aller observer les sauvages. Ses « sujets » manifestant une aversion insurmontable pour les séances de mensuration, il s'essaie à l'enquête ethnographique

1. Arnold Van Gennep, *Les Demi-Savants*, « Le questionnaire ou les enquêtes ethnographiques », 1911, p. 97-98.

* Les noms suivis d'un astérisque font l'objet d'une biographie en annexe.

2. Maurice Delafosse, « Les états d'âme d'un colonial », *Bulletin du Comité de l'Afrique française*, 1909, p. 62-65, 102-104, 127-130, 162-165, 200-202, 240-242, 311-313, 338-339, 373-375, 414-416.

3. Suivant en cela l'usage des contemporains, on réservera le terme « anthropologiste » aux spécialistes d'anthropologie physique.

à l'aide d'un questionnaire emporté à tout hasard. Après quelques déconvenues (ainsi son auditoire est « saisi d'une folle hilarité » quand il lui demande une liste de ses totems), il administre de « magistrales raclées » et distribue force cadeaux, ce qui lui permet de déterminer la « méthode des improvisations » et de rentrer en métropole auréolé d'une juste gloire, confinée cependant dans les cercles étroits de la sociabilité savante⁴. Broussard n'est guère mieux loti. Administrateur des colonies, il appartient à une profession nouvelle, alternativement présentée comme l'avant-garde héroïque de la mission civilisatrice et comme un ramassis de têtes brûlées qu'il vaut mieux éloigner. À la différence de Papin, Broussard n'est pas un savant professionnel, cependant il se réclame de Pic de la Mirandole et affirme que les connaissances qu'il accumule sur les populations qu'il est chargé de dominer font partie de son métier. Dans un cas comme dans l'autre, l'expérience acquise en Afrique invite à une forme de révolution mentale, qu'il s'agisse de rénover l'ethnographie ou de gérer un monde profondément réorganisé par l'impérialisme occidental.

Au moment où il invente son double parodique, Delafosse occupe une position qui est tout à la fois exceptionnelle, inédite et plus centrale qu'il n'y paraît. Entré à un grade fort modeste dans la carrière coloniale en 1894 mais très vite sorti du rang, il incarne une forme d'excellence professionnelle et ses collègues lui demandent en 1913 de présider leur association professionnelle. Pourtant, depuis 1909, il ne sert plus en Afrique mais cumule des charges d'enseignement à l'École coloniale et à l'École des langues orientales. Maître d'œuvre en 1912 de la synthèse sur le Haut-Sénégal-Niger commandée par le gouverneur de cette colonie, il est coopté par la sélective Société de linguistique de Paris (1909) puis par le nouvel Institut français d'anthropologie (1911) ; il est donc pleinement intégré dans les réseaux scientifiques métropolitains au titre de spécialiste de l'Afrique. Enfin, il est avec Van Gennep le fondateur d'un Institut ethnographique international de Paris (1910) qui veut émanciper l'ethnographie de toute tutelle extérieure et qui rassemble plusieurs dizaines de broussards aspirant à la position d'africanistes. Autrement dit, Delafosse est entre le monde colonial et le monde universitaire, il est profondément impliqué dans l'un comme dans

4. Les mésaventures de Désiré Papin montrent aussi que la domination coloniale est devenue une telle évidence en Afrique qu'elle ne suscite plus de commentaire explicite et que ses méthodes les plus contestables comme l'usage de la chicotte sont entrées dans les mœurs.

l'autre et cherche à maintenir une équidistance qui lui permet de développer des positions originales.

Il est à la tête d'une courte cohorte d'enquêteurs coloniaux qui sont aussi des gestionnaires de la colonisation, c'est-à-dire des administrateurs, des officiers, plus rarement des missionnaires, servant en Afrique. Comme Broussard, ils sont en mal de reconnaissance sociale. Ils définissent leur métier en même temps qu'ils l'apprennent et dans un lieu, l'Afrique sous domination française, que les explorateurs ont désigné avant eux et que la propagande coloniale continue à définir comme le théâtre de l'affrontement ultime entre la civilisation et la sauvagerie. L'érudition est dès lors le moyen de mettre en scène leur profession tout en souscrivant à un devoir moral au demeurant assez mal défini. Cependant, s'ils constituent une élite possible de leur profession, ceux qui s'engagent avec Delafosse dans des recherches systématiques sur les populations soumises à la domination sont une étroite et en conséquence fragile minorité. D'où leur assiduité dans les réseaux savants métropolitains. On les croise dans les sociétés savantes parisiennes, leurs travaux sont acceptés dans les meilleures revues métropolitaines et, ce qui est plus intéressant encore, ils rallient en 1910 l'Institut ethnographique, partageant ainsi les risques, puis les profits, d'une dissidence qui participe à la recomposition en cours de la science de l'homme et contribue à l'installer sur des bases culturalistes. Leurs stratégies croisées de publication, les liens que mettent plus accidentellement en évidence les correspondances échangées, l'organisation paritaire qu'ils se donnent dès 1910 autorisent à parler d'un véritable réseau⁵ de recherche coloniale greffé sur des réseaux antérieurs, personnels comme celui des correspondants de Ernest-Théodore Hamy, professeur d'anthropologie du Muséum et directeur du Musée d'ethnographie du Trocadéro, et en dialogue avec les réseaux de la science de l'homme, en particulier avec les spécialistes universitaires qui fondent l'Institut français d'anthropologie en 1911.

Prendre ce réseau colonial de recherche comme objet d'étude, c'est en fait renouer avec une interrogation classique sur l'articulation entre savoir et pouvoir dans le contexte de l'exercice de la domination coloniale. Que la colonisation ait été le cadre de production de connaissances nouvelles sur les populations dominées est un truisme dont s'est emparé la première

5. Les érudits coloniaux constituent un groupe qui évolue dans le temps et dont la morphologie se transforme. Avant 1910, il n'a pas d'ancrage institutionnel spécifique, d'où le choix de la notion souple de réseau. Voir Philippe Dujardin (ed), *Du groupe au réseau. Réseaux religieux, politiques, professionnels*, Paris, CNRS, 1988.

l'idéologie coloniale. Présentée au départ comme l'instrument de l'expansion et de l'exploitation coloniales, la science est apparue dans un second temps comme une légitimité de substitution. Dans cette logique, la « découverte » scientifique des populations dominées, de leur histoire ou de leur culture devenait la maigre contrepartie de leur aliénation. Cet argument simpliste reparait insidieusement à chaque fois qu'on oppose ceux qui participent directement à la domination, qui seraient des utilitaristes aveugles et impénitents, et les vrais « savants » qui seraient au contraire capables de percer à jour le rapport colonial pour aller véritablement à la rencontre des dominés⁶. Il a suscité dès les années 1970 une critique radicale qui s'appuyait sur la logique marxiste, où l'idéologie est une superstructure produite par et pour l'infrastructure, pour dénoncer les sciences « coloniales » comme des sciences aux ordres, sans autre cohérence que celle de l'exploitation⁷. Elle a nourri des travaux très riches qui ont fait l'inventaire des acteurs et des spécialités mobilisées par les sciences coloniales⁸, et qui ont de même soumis leurs catégories à une déconstruction systématique⁹. Tous ont mis en évidence une grande complexité qui incite à reconsidérer l'autonomie accordée *a priori* aux sciences dites « coloniales » tant les échanges sont denses et réciproques avec les sciences par contraste métropolitaines.

En particulier l'idée séduisante que les colonies seraient un laboratoire grandeur nature où expérimenter librement les formules de la modernité sociale¹⁰ doit être considérablement nuancée. Il est évident que la gestion

6. Ainsi le regard ethnologique viendrait nuancer le regard colonial, sur ce point on renvoie aux remarques de Paulin Hontoundji, « Situation de l'anthropologue africain », in Gabriel Gosselin (ed), *Autour de George Balandier*, Paris, L'Harmattan, 1993, p. 99-108 et surtout à l'analyse de Valentin Y. Mudimbe, *The invention of Africa. Gnosis, Philosophy and the Order of Knowledge*, Bloomington/Indianapolis, Indiana University Press, 1988.

7. Gérard Leclerc, *Anthropologie et colonialisme*, Paris, Fayard, 1972.

8. Henri Moniot (ed), *Le mal de voir. Ethnologie et orientalisme : politique et épistémologie, critique et autocritique...*, Paris, Union générale d'édition, 1976. Sur l'Afrique : Daniel Nordman et Jean-Pierre Raison (ed), *Sciences de l'homme et conquête coloniale. Constitution et usages des sciences humaines en Afrique (XIX^e-XX^e siècles)*, Paris, Presses de l'ENS, 1980 et sur le Maghreb : Philippe Vatin (ed), *Connaissance du Maghreb. Sciences sociales et colonisation*, Paris, CNRS, 1984.

9. Jean-Loup Amselle et Elikia M'Bokolo (ed), *Au cœur de l'ethnie*, Paris, La Découverte, 1985, rééd. 1999.

10. Paul Rabinow, *French Moderns. Norms and Forms of Social Environment*, Cambridge, MIT Press, 1989.

coloniale est expérimentale et contribue à alourdir les contraintes que les sociétés modernes et colonisatrices imposent aux individus. Mais il faut mesurer l'écart constant entre les projets coloniaux et des réalisations hasardeuses¹¹, ce qui ne veut pas dire d'ailleurs qu'elles seraient moins dramatiques pour ceux qui les supportent. L'insuffisance des effectifs est un mal chronique de l'administration coloniale en Afrique française qui montre plus d'inconstance encore que de cynisme. Les enquêteurs coloniaux bénéficient de cette impéritie qui leur offre une marge de manœuvre assez confortable. Elle se réduit pourtant dans les années 1910 au moment même où ils deviennent des interlocuteurs sur la scène parisienne, ce qui montre à leurs dépens que la logique scientifique et la logique politique de la domination ne se confondent pas. Dès lors il faut raisonner en termes de pratiques et de politiques scientifiques coloniales¹² en se demandant de façon pragmatique où elles apparaissent, dans quelles circonstances, au profit de quels acteurs et de quels objectifs. Dans cette perspective, les enquêteurs coloniaux en Afrique française sont des témoins appréciables, autant par leurs engagements individuels que par leur volontarisme collectif.

Mais l'insuffisance des moyens est moins une cause qu'une conséquence et il faut apprécier un autre hiatus entre les discours qui accompagnent et commentent la gestion coloniale et les référents scientifiques sur lesquels ils tentent de se greffer avec plus ou moins de succès. La production de ces discours n'est pas un enjeu secondaire. La situation coloniale est fondée sur une logique binaire parfaitement arbitraire qui condamne les sociétés coloniales à une inauthenticité qu'elles tentent de conjurer par la production de discours légitimes et singulièrement de savoirs scientifiquement recevables¹³. Par conséquent, l'identification des spécialistes les plus qualifiés pour remplir cette mission a été l'enjeu de luttes aussi longues que compliquées. Commis à la collecte des matériaux, les enquêteurs coloniaux militent assez longuement pour obtenir le statut d'auteur et s'ils s'embarquent en 1910 dans l'aventure institutionnelle et épistémologique de la dissidence ethnographique, c'est

-
11. Frederick Cooper et Ann Stoler (ed), *Tensions of Empire. Colonial Cultures in a Bourgeois World*, Berkeley, University of California Press, 1997, « Between Metropole and Colony: Rethinking a Research Agenda », p. 1-56.
 12. On s'appuiera sur le programme d'histoire sociale et culturelle des sciences proposé par Dominique Pestre, « Pour une histoire sociale et culturelle des sciences. Nouvelles définitions, nouveaux objets, nouvelles pratiques », *Annales. HSS*, 1995, p. 487-522.
 13. Georges Balandier, « La situation coloniale : approche théorique », *Cahiers internationaux de sociologie*, 1951, p. 44-79.

en partie parce qu'on le leur refuse encore. Ainsi, la division conventionnelle du travail scientifique entre les « amateurs » qui collectent mécaniquement et les « professionnels » qui classent et interprètent les données est profondément retravaillée par la situation coloniale et par l'évolution en cours de la science de l'homme¹⁴, qui se détache progressivement du paradigme naturaliste. Si les enquêteurs coloniaux peuvent se prévaloir de la connaissance positive des populations dominées qui manque aux savants de cabinet, ceux-ci détiennent les diplômes et les positions institutionnelles nécessaires pour fonder une éventuelle science de l'Afrique française.

On peut évidemment s'en tenir à l'histoire interne fortement teintée d'hagiographie que propose la Société des africanistes, qui affirme que la science de l'Afrique, sous forme d'africanisme pluridisciplinaire, jaillit toute armée de l'expédition Dakar-Djibouti (1931-1933)¹⁵. Encore faut-il expliquer ce temps de latence de plus d'un demi-siècle où l'exercice de la domination ne susciterait aucune réaction scientifique. Et que faire dans cette perspective de la troublante synergie entre ethnographie, connaissance de l'Afrique et expansion coloniale qui préside en 1878 à la création du Musée d'ethnographie du Trocadéro¹⁶ et qui est reconduite au début des années 1930 entre l'Exposition coloniale internationale de Vincennes, la mission Dakar-Djibouti de « découverte » scientifique de l'Afrique française et la réorganisation programmée du Trocadéro en Musée de l'Homme ? La répétition n'est pas fortuite, elle signale au contraire la forte continuité de ce lien triangulaire qui impose à la science de l'homme française une prédilection africaniste précoce et qui traduit une appropriation collective de la colonisation informée par le scientisme républicain mais aussi par un certain intellectualisme. On a donc fait le pari que le réseau des enquêteurs coloniaux était le chaînon manquant permettant de comprendre comment l'expérience coloniale effective d'une frange étroite de fonctionnaires au fond assez isolés reçoit une traduction intellectuelle qui engage la construction d'une mentalité impériale dont l'africanisme du début des années 1930 serait plutôt le fleuron¹⁷.

14. Les contemporains utilisent le singulier que nous leur empruntons.

15. Emmanuelle Sibeud, « L'Afrique d'une société savante. Les africanistes et leur mémoire », in Anne Piriou et Emmanuelle Sibeud (ed), *L'africanisme en questions*, Paris, EHESS, 1997, p. 71-88.

16. Elle coïncide avec les crédits exceptionnels accordés aux explorations conquérantes en Afrique, par exemple celles de Pierre Savorgnan de Brazza au Congo.

17. En reprenant la notion de mentalité scientifique proposée par Jacques Roger :

La notion de situation coloniale invite à placer les savoirs au cœur de cette mentalité impériale qui est aussi une mentalité scientifique, ce qui met au jour une continuité dans notre représentation du monde¹⁸ trop souvent masquée par des évocations complaisantes de la littérature coloniale qui n'en retiennent que les éléments les plus caricaturaux, au risque de reproduire sans la distance critique nécessaire les pseudo-évidences de la propagande coloniale¹⁹. Les savoirs organisent les connaissances acquises en les soumettant à un examen méthodologique et en les confrontant à des questions théoriques ; mais à partir de quand peut-on parler en France de savoirs africanistes, au sens de savoirs spécifiquement consacrés à l'Afrique ? L'apparition de l'acception moderne du terme africaniste²⁰, dès le milieu des années 1890, est le symptôme le plus notable des luttes en cours autour des connaissances sur l'Afrique. Les enquêteurs coloniaux partagent en effet leurs objets d'étude avec nombre de spécialistes virtuels aux connaissances assez incertaines, et les questions de méthodologie sont d'autant plus présentes dans la construction des savoirs africanistes qu'ils sont assignés l'extérieur à la spécialité subalterne et confuse qu'est l'ethnographie. De ce lien par défaut naît au tournant des années 1910 une prédilection qui se manifeste par la dissidence. Pourquoi

« L'ensemble des conventions non écrites, des principes implicites et des réflexes conditionnés qui constituent le non-dit du discours scientifique admis dans une communauté particulière. » Jacques Roger, « Histoire des mentalités : les questions d'un historien des sciences », *Revue de synthèse*, 1983, « Journée : Histoire des sciences et mentalités », p. 272.

18. Faut-il rappeler que la colonisation est aussi une affaire de culture pour les dominants comme pour les dominés ? Voir Edward Saïd, *Culture et impérialisme*, traduit de l'anglais par Paul Chemla, Paris, Fayard/Le Monde Diplomatique, 2000.
19. L'engouement actuel pour la réédition de « témoignages » coloniaux, qu'il s'agisse des rapports officiels d'Emmanuel Largeau* commandant au Tchad (*À la naissance du Tchad, 1903-1913*, Saint Maur des Fossés, Sépia, 2001) ou des diatribes de Paul Vigné d'Octon (*La sueur du burnous. Les crimes coloniaux de la III^e République*, Paris, Les nuits rouges, 2001) pose un réel problème historiographique. En esquivant toute forme de contextualisation, elle suggère en effet que la colonisation relève d'une mémoire hors d'atteinte de la raison historique. Cette substitution de la double logique du procès et de la réhabilitation au détriment de la compréhension historique est cependant la conséquence de la trouble appropriation de l'iconographie coloniale par un petit groupe d'historiens qui misent de façon malsaine, depuis une dizaine d'années, sur la fascination exercée par des images ouvertement racistes et sur la culpabilité engendrée par les impasses de la mémoire coloniale nationale.
20. Dans le sens ancien, un africanisme est une expression latine particulière aux auteurs originaires d'Afrique du Nord comme saint Augustin.

l'ethnographie renaissante, qui est en partie une ethnographie coloniale de l'Afrique, est-elle subversive à ce moment-là ? La dissidence des enquêteurs promus ethnographes coloniaux est rapidement et heureusement réglée, ses conséquences sont institutionnelles et épistémologiques mais aussi politiques. Quelles implications nouvelles dans la colonisation se jouent dans l'appropriation réciproque des ethnographes coloniaux et de leurs savants interlocuteurs qui sont aussi des intellectuels engagés ?

Ce questionnement en miroir sur la « scientificité » des savoirs produits dans le cadre de la domination et sur la « colonisation » des sciences métropolitaines accorde une place centrale à la cohérence globale, à la circulation et à la réception des savoirs africanistes. Ce qui permet d'aborder la question, difficile à documenter et pourtant centrale, de leurs conditions spécifiques de production. Les enquêteurs coloniaux ont laissé peu de papiers personnels éclairant leurs parcours intellectuels ; leurs recherches sont étroitement imbriquées dans leurs tâches administratives ; dès lors, c'est dans ce qu'ils choisissent de publier et dans leurs stratégies de publication que se lit la logique de leur engagement érudit. De même, on a choisi de les suivre tous au fil d'une enquête de type prosopographique pour comprendre la cohérence de leur réseau. Il devient ainsi possible de situer les plus modestes d'entre eux en évitant le double écueil du présentisme qui leur attribue un peu vite une fonction de précurseur qu'ils n'auraient sans doute pas songé à réclamer, et de l'historicisme qui les condamne à l'inverse à reproduire mécaniquement les comportements contemporains. Ce comparatisme a une autre vertu : il donne une clé pour lire leurs « notes ethnographiques » qui sont souvent des textes lisses, sans autre apprêt en apparence qu'une scrupuleuse objectivité. Elles sont en fait les pièces disjointes d'une entreprise collective et une partie de leur sens repose dans leur accumulation autour de quelques tribunes soigneusement choisies.

Ce qui implique une description et une analyse de l'espace de réception de leurs savoirs. En particulier, existe-t-il un champ²¹ séparé des études coloniales où inscrire leurs travaux ? Les enquêteurs coloniaux choisissent en fait de s'insérer dans le champ préexistant de la science de l'homme ; ils émergent dans les réseaux formels et informels de ses sociétés savantes et surtout ils participent à la vie de ses revues. Ainsi, leur premier acte d'émancipation est en 1908 leur soutien au lancement de la *Revue des études ethno-*

21. Au sens proposé par Pierre Bourdieu, « Le champ scientifique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 1976, p. 88-104.

graphiques et sociologiques dirigée par Van Gennep. Cependant, ils sont suffisamment bien intégrés pour être associés à la rédaction des rubriques et des comptes rendus de grandes revues comme *L'Anthropologie*. Ces comptes rendus constituent une source particulièrement précieuse, surtout lorsqu'il est possible de les croiser et de confronter les travaux des enquêteurs coloniaux aux lectures qu'en font les spécialistes métropolitains. Les débats ainsi reconstitués autour de quelques ouvrages sur l'Afrique montrent que les interrogations méthodologiques sous-jacentes dans leur dissidence ne sont pas mieux résolues par leurs interlocuteurs académiques, en particulier les durkheimiens, et que tous sont en fait à la recherche des accommodements possibles avec cette expérience étrange et encore hétérodoxe qu'est l'enquête de terrain.

Cette étude systématique des pratiques et des institutions scientifiques en Afrique française et à propos de l'Afrique française sert de fil conducteur à un inventaire critique des fondements de la mentalité impériale française telle qu'elle se construit à partir des années 1870 et s'épanouit dans l'entre-deux-guerres. On voudrait en faire le premier volet d'une histoire intellectuelle de la colonisation française en Afrique à laquelle participent aussi des acteurs et des auteurs africains. Bien que les ethnographes coloniaux travaillent constamment avec des interprètes ou des informateurs africains, la restriction aux colonisateurs était nécessaire dans un premier temps. Le rapport de domination et la construction du lien entre savoir et pouvoir assignent aux voix africaines des positions spécifiques qui engagent des processus complexes de collaboration et de résistance²². On a cherché à les comprendre avant de partir à la recherche d'acteurs africains qui sont précocement embrigadés dans une production conjointe de connaissances qui appelle une analyse complémentaire²³.

22. François Manchuelle, « Assimilés ou patriotes africains ? Naissance du nationalisme culturel en Afrique française (1853-1931) », *Cahiers d'études africaines* 138-139, 1995, p. 333-368.

23. On renvoie à la thèse en cours de Jean-Hervé Jézéquel sur l'histoire des instituteurs indigènes en AOF et aux très suggestives remarques de Laurent Dartigues, « La production conjointe de la connaissance en sociologie historique : quelles approches ? quelles sources ? Le cas de la production orientaliste sur le Vietnam, 1860-1940 », *Genèses*, 2001, p. 53-70.

